**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-37E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU RWANDA**

*Prononcée par :*

*25 janvier 2020*

**Merci Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation rwandaise et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso salue les mesures prises par le Rwanda en matière de respect, de protection et de réalisation des droits de l’homme depuis son deuxième examen en 2015, notamment le développement de mécanismes destinés à prévenir et éliminer toutes les formes de violence sexiste.

Dans un esprit constructif, nous souhaitons adresser au Rwanda les recommandations suivantes :

1. poursuivre les efforts dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains, notamment en améliorant la formation des militaires et des agents des forces de l’ordre;
2. poursuivre ses efforts pour réduire encore le taux de mortalité maternelle, notamment en améliorant la qualité, la disponibilité et l’accessibilité de l’assistance médicale.

Nous encourageons le Rwanda à maintenir et à renforcer son engagement pour les droits humains et lui souhaitons un plein succès pour son EPU.

**Je vous remercie.**